



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE  
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU  
CANTON DE GIF-SUR-YVETTE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 22 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux janvier à 20 heures et 30 minutes, le conseil municipal, légalement convoqué le 18 janvier 2024, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire.

Présents : M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire, M. Serge BLIN, Mme Sophie CAMPISCIANO, Mme Françoise BALTHAZARD, Adjoint au maire, M. Pascal AMBROISE, M. Zaïme ALI-BELHADJ, Mme Pascale BEAUCHENE, M. Valentin BLOT, Mme Dominique GUILLAN, M. Rémi JEANNOT, M. Benoit JULIENNE, Mme Marie-France LAUNET, M. Claude PREVOST conseillers municipaux

Représentés : Mme Martine MONTARON par Mme Françoise BALTHAZARD  
Mme Sandrine MOURET par Mme Dominique GUILLAN

Absents : Aucun

Secrétaire de séance : M. Zaïme ALI-BELHADJ

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Pouvoir : 2

**2024-01-05**

**OBJET : DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE LOCAL  
BENEFICIAIRE AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE  
(CNAS)**

**Rapporteur : Pierre-Alexandre MOURET**

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**VU** la loi n°2007-209 du 19 février 2007, reconnaissant le droit à l'action sociale territoriale,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-25,

Accusé de réception en préfecture  
091-219105384-20240122-2024-01-05-DE  
Date de télétransmission : 31/01/2024  
Date de réception préfecture : 31/01/2024

**CONSIDERANT** que Madame KHIARI Faten ne fait plus parti des bénéficiaires du CNAS de la mairie de Saint-Aubin, il convient donc de nommer un nouveau délégué,

**VU** le Bureau municipal du 16 janvier 2024,

**Entendu l'exposé**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité sans abstention,**

- **DECIDE** de nommer Madame Anne-Gaëlle BIRON déléguée bénéficiaires au Comité National d'Action Sociale.
- **RAPPELLE** que Madame Marie-France LAUNET est maintenue déléguée élue au Comité National d'Action Sociale.

Publié sur le site de la commune

Le secrétaire de séance  
**Zaïme ALI-BELHADJ**

Fait et délibéré à Saint-Aubin,  
Le 22 janvier 2024

Le Maire,  
**Pierre-Alexandre MOURET**



*Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification.  
Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification.*

Accusé de réception en préfecture  
091-219105384-20240122-2024-01-05-DE  
Date de télétransmission : 31/01/2024  
Date de réception préfecture : 31/01/2024